

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 13 AVRIL 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_073 : ADHÉSION ANNUELLE AU CLUB DES MAIRES DE LA
RÉNOVATION URBAINE DANS LE CADRE DU PROJET CANTEPAU DEMAIN INSCRIT
AU NPNRU

L'an deux mille vingt et un, le treize avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 13 avril 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Christine TAMBORINI

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

mesdames Cindy COQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Marie-Christine CABAL.

Membres excusés :

Mesdames Sylvie FONTANILLES CRESPO, Martine LASSERRE, Danielle PATUREY, Messieurs Frédéric CABROLIER, Éric GUILLAUMIN, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Gilbert HANGARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Thierry DUFOUR (pouvoir à Christine TAMBORINI), David DONNEZ (pouvoir à Camille DEMAZURE)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 13 AVRIL 2021

N° DEL2021_073 : ADHÉSION ANNUELLE AU CLUB DES MAIRES DE LA RÉNOVATION URBAINE DANS LE CADRE DU PROJET CANTEPAU DEMAIN INSCRIT AU NPNRU

Pilote : Urbanisme

Madame Naïma MARENGO, rapporteur,

Le Conseil communautaire du 2 juillet 2019 a approuvé le projet Cantepau Demain et son programme d'interventions 2019-2025, pour un investissement total inscrit dans la Convention estimé à 45,2 Millions € HT.

Le projet de renouvellement urbain Cantepau Demain, inscrit au NPNRU, est passé en phase opérationnelle avec la signature de la Convention pluriannuelle le 11 décembre 2019. Ce sont 27 opérations de travaux (reconstruction, démolition, réhabilitation, recomposition d'équipements, aménagement d'espaces extérieurs), réparties entre 3 maîtres d'ouvrage qui seront réalisées d'ici 2025.

Ce projet complexe et de longue durée s'inscrit dans un contexte national et au travers de multiples politiques publiques liées à la politique de la ville, à l'emploi, à l'insertion, au développement économique dans les quartiers, à l'habitat, à l'éducation, etc.

A ce titre il apparaît intéressant pour l'Agglomération, porteur de projet, de partager des enjeux de projets qui se réalisent concomitamment à l'échelle nationale, et de bénéficier des retours d'expériences d'autres territoires pour enrichir nos actions sur le quartier Cantepau, ce que propose le Club des Maires de la Rénovation Urbaine (CMRU).

L'adhésion à ce club permettra de participer à des échanges, débats et réflexions entre les élus des villes porteuses de projets ANRU, et à plus long terme de construire une action concertée sur l'avenir de la politique de rénovation urbaine en France.

Il se présente comme un lieu privilégié pour dialoguer avec l'Etat et les ministres concernés et faire remonter d'éventuels enjeux, incohérences ou manques du programme NPNRU. A court terme et avec l'adhésion de multiples collectivités, il pourrait devenir un interlocuteur incontournable dans les évolutions de lois et de dispositifs visant au renouvellement des quartiers politique de la ville.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le protocole partenarial de préfiguration du projet de renouvellement du quartier de Cantepau signé le 31 août 2016,

VU le projet partenarial et pluriannuel 2019-2025 de renouvellement urbain « Cantepau demain » du quartier prioritaire d'intérêt régional de Cantepau approuvé en Conseil communautaire du 2 juillet 2019,

VU la nécessité en phase opérationnelle du projet de partager les avancées et les questionnements avec d'autres territoires inscrits dans cette même dynamique de rénovation urbaine,

VU la convention portant création du Club des Maires de la Rénovation Urbaine,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 30 mars 2021,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE d'adhérer pour l'année 2021 au Club des Maires de la Rénovation Urbaine pour un montant de 1500 € TTC, dans le cadre du projet Cantepau Demain.

AUTORISE madame Naima MARENGO, vice-présidente déléguée à l'Insertion, à la politique de la ville et au Renouvellement urbain à représenter l'Agglomération lors des différentes rencontres instaurées par ce club.

Pour extrait conforme,
Fait le 13 avril 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL